

de poste : Car il a tellement dépravé, changé et renversé ce qui nous touche que toute ceste histoire n'est plus qu'un tesmoignage que ceste serenissime Maison de Savoie est le Magasin de la lascheté, le titre le plus affidé de Couardise et le registre éternel, qui publiera aux siècles advenir les reproches de nostre honte. Impudent De Tournes, qui te donne de l'assurance de te mesler des affaires de nos Princes ? As-tu bien opinion, ignorant rapieceur d'almanachs, que la Savoie n'a pas des esprits pour se rendre les suffisans escrivains de la Sacrée mémoire de nos Princes, et à ceste occasion t'amuser à corrompre les dignes cayers que l'antiquité avait porté jusqu'à nous, sur les ailes de la Vérité ? Vis-tu en cette créance que les exploits de la forte maison de ce Grand Duc ne pourront vivre s'ils ne sont entonnés par un tel Marsye que toy ? — Charles, Magnanime Charles, à qui le ciel devait donner autant d'Homères trompettes de vôtre gloire qu'il vous a donné de particulières Vertus, vous estes grand d'estats, grand d'esprit, grand de Courage et très grand de Vertus, etc...

L'on sait que M. Jean Sarasin, Secret^e d'Etat de la République de Genève, composa, en réponse au *Cavalier de Savoye* le livre intitulé : le *Citadin de Genève*, qui fut imprimé en 1606, et on y trouve aux pages 197 et suivantes une lettre que Jean de Tournes Composa pour repousser les invectives du Cavalier. Dans cette lettre, qui est un modèle de raisonnement et de modération, il dit que l'ouvrage de Paradin finit à la page 423 de sa dernière édition de la Chronique de Savoie, et que, pour la Continuer jusqu'à son temps il a recueilli de divers auteurs ce qu'il y a ajouté, lesquels il a toujours nommés quand il en a su le nom, ainsi que cela peut se voir aux marginaux de son livre. « Vanderbuch, dit-il, qui est le dernier qui a écrit cette chronique, et qui même la dédia au Duc à présent règnant, est celui de qui j'ai extrait ce que j'ai mis au Commencement de la page 425, touchant le Marquisat de Saluces : Ce qui concerne les guerres de France Contre la Savoie depuis 1589, je l'ai pris entièrement de deux discours imprimés, l'un l'an 1593, sans nom de l'auteur, et l'autre l'an 1601 par le Seig^r de la Popelinière ». Il nie d'avoir parlé desavantageusement d'aucun des princes de Savoie, bien pénétré, dit-il, du respect que les écrivains et les particuliers doivent avoir pour les souverains, même pour ceux qui sont ennemis de leur pays. Il montre ensuite, avec beaucoup de douceur et d'honnêteté, la